

**LE MEDIEATEUR  
DE LA REPUBLIQUE**



**REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple-Un But-Une Foi**



**DISCOURS DE MADAME SANOGO AMINATA MALLE, MEDIEATEUR  
DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DE LA 28<sup>ème</sup> SESSION DE  
L'ESPACE D'INTERPELLATION DEMOCRATIQUE (E.I.D)**

**Bamako, le 10 décembre 2024**

**Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement,  
Honorable Président du Conseil National de Transition,  
Son Excellence Monsieur le Professeur Dioncounda  
TRAORE, Ancien Président de la République par  
intérim, Invité d'Honneur,**

**Messieurs les Présidents des Institutions de la  
République,**

**Mesdames et Messieurs les membres du  
Gouvernement,**

**Messieurs les anciens Premiers ministres,**

**Messieurs les Présidents des Autorités Administratives  
Indépendantes,**

**Monsieur le Grand Chancelier des Ordres Nationaux  
du Mali,**

**Mesdames et Messieurs les Conseillers du Conseil  
National de Transition,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs des  
Missions Diplomatiques et Consulaires et des  
Organisations Internationales accréditées au Mali,**

**Mesdames et Messieurs les membres du Jury d'Honneur,**

**Monsieur le Grand Témoin,**

**Monsieur le Gouverneur du District de Bamako,**

**Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de  
la Mairie du District de Bamako,**

**Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Armées,**

**Mesdames et Messieurs les Officiers Supérieurs et  
Généraux,**

**Messieurs les Présidents des Ordres professionnels  
du Mali,**

**Madame le Maire de la Commune III du District de  
Bamako,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des  
Organisations de la Société civile,**

**Respectables Légitimités traditionnelles et religieuses,**

**Mesdames et Messieurs les Partenaires techniques  
et financiers,**

**Mesdames et Messieurs les membres de la  
Commission préparatoire de la 28<sup>ème</sup> Session de  
l'E.I.D,**

**Mesdames et Messieurs de la Presse,**

**Chers Elèves et Etudiants,**

**Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

Qu'il me soit permis avant tout propos, de rendre hommage au Contrôleur Général de Police, Alassane TRAORE, Gouverneur de la Région de Ségou, décédé à la suite d'un accident de la circulation sur l'axe Ségou - Bamako, dans la matinée du dimanche 8 décembre 2024.

Je vous prie de bien vouloir observer une minute de silence en sa mémoire.

**Je vous remercie !**

**Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

C'est le lieu pour moi de vous souhaiter la cordiale bienvenue à la 28<sup>ème</sup> Session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D), ce **mardi 10 décembre 2024** en cette Journée commémorative de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

**Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement,**

Je saisis l'instant solennel pour vous adresser mes chaleureuses félicitations suite à votre élévation au grade de Général de Division et à votre nomination en qualité de Premier

ministre, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Puisse Dieu le Tout-Puissant vous accompagner dans l'accomplissement de votre mission.

Mes félicitations s'adressent également aux membres du Gouvernement que vous dirigez sous le leadership de Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Je tiens à remercier également les ministres ici présents pour leur participation à cet exercice démocratique de dialogue entre les gouvernants et les gouvernés. Cet espace inédit propre à notre pays est cité en exemple.

### **Distingués invités, Mesdames et Messieurs,**

C'est pour nous un privilège et un grand honneur d'accueillir aujourd'hui en tant qu'Invité d'Honneur, Son Excellence Monsieur le Professeur Dioncounda TRAORE, ancien Président de la République par intérim. Il a servi notre Nation avec intégrité, dévouement et un sens profond de l'État, particulièrement en des moments cruciaux de notre histoire. Le Professeur TRAORE nous livrera son appréciation sur ce forum démocratique initié en 1994 sous la Troisième République.

A sa suite, Monsieur le Professeur Doulaye KONATE, Historien émérite, Archéologue, ancien ministre de l'Education nationale du Mali, partagera son témoignage sur l'E.I.D en sa qualité de Grand Témoin.

Votre présence parmi nous aujourd'hui témoigne de votre engagement continu envers notre nation. Nous vous en sommes vivement reconnaissants.

Je remercie également nos correspondants et représentants des départements ministériels pour leur suivi assidu des dossiers, leur participation active aux réunions de suivi, à l'Atelier d'évaluation et aux travaux de dépouillement de la Commission préparatoire. Leur contribution a été de qualité.

**Mesdames et Messieurs les Représentants des  
Organisations de la Société civile,**

Veillez recevoir mes sincères remerciements pour votre accompagnement, votre engagement et votre soutien qui ont contribué à la pérennisation de ce forum démocratique. Votre dévouement est inestimable.

**Madame et Messieurs les Contributeurs,**

Au nom de mes Collaborateurs et au mien propre, je tiens à vous remercier pour la pertinence de vos contributions et suggestions d'amélioration de la gouvernance.

## **Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

Pour la quatrième année consécutive, le Jury d'Honneur est composé de personnalités maliennes aux compétences reconnues et jouissant d'une bonne moralité. Ce choix reflète notre volonté de mettre en exergue nos expertises nationales.

## **Mesdames et Messieurs les membres du Jury d'Honneur de la 28<sup>ème</sup> session,**

Le choix porté sur vous n'est en rien fortuit. Vous êtes toutes des personnalités ayant assumé de hautes fonctions au sein de l'Administration publique, privée et du Barreau.

## **Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

Il y a lieu de rappeler que l'E.I.D est une initiative de la Troisième République, mise en œuvre par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de l'époque, Monsieur Cheichna Detteba KAMISSOKO, Président du Jury de cette Session, qui

a élaboré les textes fondamentaux et organisé la première édition de ce forum en 1994.

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Jury d'Honneur,** recevez mes sincères remerciements pour avoir bien voulu accepter d'assumer cette responsabilité.

Sans préjuger des résultats, je suis convaincue qu'à l'issue de vos travaux, des recommandations pertinentes seront formulées à l'adresse de toutes les parties concernées.

**Mesdames et Messieurs chères Interpellatrices et Interpellateurs,**

L'augmentation sans cesse croissante des saisines nous reconforte et atteste, si besoin en était, de votre confiance à l'E.I.D que nous tenons ici, à vivement saluer.

Pour des contraintes de temps, toutes les interpellations ne peuvent pas être lues durant la journée du 10 décembre. Pour cette raison, la Commission de dépouillement a fait un tri en vue de retenir les dossiers « à lire » et ceux « pour suite à donner ».

Je voudrais rassurer les interpellateurs dont les dossiers ont été retenus « pour suite à donner », que mes Services en feront un suivi régulier et les en tiendront informés.



**Chers interpellateurs**, je vous invite à vous adresser aux membres du Jury avec courtoisie.

**Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement,**

Permettez- moi de rappeler que la **27<sup>ème</sup> Session** de l'E.I.D tenue le **10 décembre 2023**, a enregistré un chiffre record de **599** dossiers d'interpellation répartis comme suit :

- **38** dossiers retenus pour la lecture ;
- **404** dossiers retenus pour suite à donner ;
- **153** dossiers non retenus.

Je tiens à remercier les départements ministériels pour leur diligence, car les **38** dossiers retenus « pour la lecture » ont reçu des réponses de la part des ministres interpellés.

Sur les **404** dossiers retenus « pour suite à donner », **392** ont été traités, soit un taux d'exécution de **97,02 %**.

Par ailleurs, il est important de souligner que les Services du Médiateur de la République ont transmis toutes les réponses aux interpellateurs concernés.

Cependant, sur les **40 recommandations** formulées par le Jury d'Honneur, **18** ont reçu des réponses, soit un taux d'exécution de **45 %**. A cet égard, je voudrais inviter les départements concernés à bien vouloir réserver une suite aux recommandations en attente.

## **Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

Pour cette **28<sup>ème</sup> Session**, le Secrétariat permanent a reçu **554** dossiers d'interpellation, provenant des Délégations territoriales du Médiateur de la République, des régions de Kidal et de Ménaka, du District de Bamako et de la Diaspora.

A l'issue de ses travaux, la Commission préparatoire a classé les dossiers comme suit :

- **27** pour lecture ;
- **430** pour suite à donner ;
- **90** non retenus.

La répartition des **554** dossiers entre les interpellateurs est la suivante :

- **426** hommes, soit **77 %** ;
- **65** femmes, soit **12 %** ;
- **63** personnes morales, soit **11 %**.

Il est à signaler qu'au cours des travaux de dépouillement, **7** dossiers ont été satisfaits et d'autres l'ont été après.

## **Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

A l'instar des sessions précédentes, les dossiers portent entre autres sur :

- les litiges domaniaux et fonciers ;

- les demandes de paiement de droits ;
- les difficultés liées à l'exécution de décisions de justice et les lenteurs judiciaires ;
- les demandes de régularisation de situations administratives et/ou financières ;
- les difficultés liées à l'exécution des marchés et contrats ;
- les violations des droits humains.

**Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement,**

La récurrence des litiges domaniaux et fonciers appelle de notre part, les recommandations suivantes à l'attention du ministre chargé des Domaines et du Cadastre :

- l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation des populations en vue d'une meilleure appropriation de la nouvelle Loi domaniale et foncière ;
- l'accélération du processus d'informatisation du Cadastre avec la mise en service du NINACAD pour sécuriser les titres fonciers.

Il est à signaler également un nombre élevé de demandes de paiement de droits durant cette session.

Par ailleurs, il convient de saluer les mesures prises dans le cadre de la Refondation de l'Etat. Il s'agit, entre autres, de l'organisation des Assises Nationales de la Refondation de l'Etat, de la promulgation de la nouvelle Constitution, de la

création de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE), du lancement du Programme National d'Education aux Valeurs (PNEV) et de l'organisation du Dialogue Inter-maliens (DIM).

En outre, l'adoption par le Conseil National de Transition, du nouveau Code pénal et du nouveau Code de procédure pénale, constitue une avancée majeure dans notre pays en matière de protection des droits de l'Homme.

Il est important de souligner que certaines innovations prennent en compte les aspirations profondes des citoyens, conformément aux recommandations des Assises Nationales de la Refondation de l'Etat. Il s'agit notamment de l'institutionnalisation d'un Collège des libertés et de la détention, du Juge de l'Application des peines et de la pénalisation de certaines pratiques contraires à nos mœurs.

Sur le plan sous régional, la création le 6 juillet 2024, à Niamey au Niger de la Confédération des États du Sahel (AES) par les Chefs d'Etat du Burkina Faso, Mali, et du Niger, est une heureuse initiative pour les peuples de ces trois pays unis par l'histoire, la géographie et la culture.

### **Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer sans rendre un hommage appuyé aux nombreuses victimes de la double attaque terroriste perpétrée

contre l'Ecole de Gendarmerie de Faladié et la Base 101 de Sénou.

Puisse leur âme reposer en paix et que la terre leur soit légère.

Je saisis également cette occasion pour saluer la bravoure de nos Forces de Défense et de Sécurité qui ont su réagir avec promptitude et professionnalisme pour mettre hors d'état de nuire les assaillants.

Dans le même registre, j'exprime toute ma compassion aux nombreuses familles sinistrées et endeuillées à la suite des récentes inondations survenues au Mali.

La prompt réaction de nos plus hautes Autorités a permis de circonscrire les dégâts et de soulager les victimes.

### **Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

Tout en souhaitant une bonne année scolaire et universitaire aux Elèves et Etudiants qui viennent de reprendre le chemin des classes, je déclare ouverts les travaux de la 28<sup>ème</sup> Session de l'Espace d'Interpellation Démocratique.

**Je vous remercie de votre aimable attention et de votre participation active.**